

**CONSEIL D'ECOLE du 6/11/2023**

**Ecole PRIMAIRE des 20 CŒURS – ARCEY**

**PRESENTS**

Mme BARDIN

Mme JEANNIN

Mme PAYEN

Mme TAUNAY

Mme BRUDER

Mme KEMPF

Mme GAUER

Mme LEMAITRE

Mme ROBERT

Mme VEJUX

Mme PAGOT

Mme GOUGEON

Mme MUOT

Mme SMITH

Mme PLANSON

Mme BONJOUR

Mme GUIDOLIN

Mme VICHOT

Mme BUFFET

Mme MATUSKA-KOHUT

Mme VOITOT

Mme GRABER

Mme PELLETIER

Mme ZERBIN DAVID

M. HUGONOT

M. JEANNIN

Mme PERRIOT

Mme BLANC

Mme LAIGNEAU

Mme GREF

Mme MERCIOL

Excusés : M. HUEBER – Mme DYSLI

**Résultats des élections des Représentants des parents d'élèves**

Les élections des Représentants des parents d'élèves se sont tenues le 13 octobre 2023. Les personnes suivantes ont été élues :

Vanessa ZERBIN DAVID

Laura PELLETIER

Sandrine BONJOUR

Elyse DYSLI

Marie-Pierre KLINGUER

Maude GRABER

Marine VICHOT

Amandine VOITOT

Marie-Alice MATUSKA-KOHUT

Johanie GUIDOLIN

Tiffany MARECHAL

Pauline BUFFET

**Rôle du conseil d'école :**

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école.

Il établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, en particulier les heures d'entrée et de sortie des classes.

Il vote le projet d'école et donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école.

Ainsi, il s'occupe :

- des actions pédagogiques entreprises pour atteindre les objectifs nationaux,
- de l'utilisation des moyens alloués à l'école,
- des conditions d'intégration des enfants handicapés,
- des activités périscolaires,
- de la restauration scolaire.

Le conseil d'école donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires.

## Effectifs

223 élèves dont 69 en maternelle et 154 en élémentaire.

Niveaux	Effectifs
PS	22
MS	21
GS	26
CP	29
CE1	28
CE2	30
CM1	36
CM2	31
<b>TOTAL</b>	<b>223</b>

Collègues	Effectif	Total
V. BARDIN	22 PS	22
V. VEJUX	9 MS / 14 GS	23
B. KOEYEMELK / C. JEANNIN	12 MS / 12 GS	24
C. LEMAITRE	22 CP	22
V. PAYEN	7 CP / 13 CE1	20
S. TAUNAY	15 CE1 / 6 CE2	21
C. ROBERT	24 CE2	24
L. MUOT	25 CM1	25
E. GOUGEON	11 CM1 / 10 CM2	21
S. GAUER / C. SMITH	21 CM2	21

### Organisation pédagogique

12 enseignantes.

2 ATSEM travaillent auprès des classes maternelles : Mmes Bruder et Pagot.

1 AESH est affectée à notre école (Mme Bataillard).

Pas de service civique pour le moment.

### Équipe du RASED

Mme Vanessa BODIN

Psychologue de l'éducation nationale

03 81 96 23 85

[Psysco.bavans@ac-besancon.fr](mailto:Psysco.bavans@ac-besancon.fr)

Mme Céline BRENDEL

Enseignante chargée de l'Aide à Dominante Pédagogique

[Radedm1.bavans@ac-besancon.fr](mailto:Radedm1.bavans@ac-besancon.fr)

### Provenance des élèves

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAUX
ARCEY	11	6	15	15	16	17	19	20	119
DESANDANS	2	7	3	4	5	7	6	3	37
FAIMBE	0	0	0	0	2	1	2	0	5
GEMONVAL	2	0	1	0	0	0	2	0	5
GENEY	1	1	0	2	1	0	1	1	7
MARVELISE	0	0	3	1	4	3	2	2	15
ONANS	4	5	3	7	0	2	3	5	29
AUTRE	2	2	1	0	0	0	1	0	6
<b>TOTAUX</b>	<b>22</b>	<b>21</b>	<b>26</b>	<b>29</b>	<b>28</b>	<b>30</b>	<b>36</b>	<b>31</b>	<b>223</b>

## **Naissances 2021**

Arcey :	19
Desandans :	5
Faimbe :	2
Gémonval :	0
Geney :	0
Marvelise :	1
Onans :	4
TOTAL :	31

31 CM2 partiront en 6<sup>ème</sup>.

31 élèves arriveront en petite section.

Effectif prévu rentrée 2023/2024 : 221 élèves (2 départs prévus CM2 et MS)

Les effectifs chutent depuis 2 ans.

## **Règlement intérieur**

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

## **Enfants malades**

Si fièvre (à partir de 38 °) : l'enfant doit rester à la maison. Il ne peut pas être accueilli à l'école. Vous devez nous appeler au plus vite :

**Maternelle : 03 81 93 14 45**

**Elémentaire : 03 81 93 10 94**

ou envoyer un message par **Eclat**.

## **Sécurité**

### **Exercice évacuation incendie du 26/09/2023**

Dans le bâtiment 1 : 2 min 02 s

Dans le bâtiment 2 : 55 sec

Dans le bâtiment 3 : 1 min 55 s

*Rien à signaler de particulier*

### **PPMS**

Les 2 PPMS sont présentés et signés par les membres du conseil.

1 exercice sera réalisé pour chacun d'entre eux.

## **Horaires**

En 2024, ce sera la fin du marché entre la Région et le transporteur. Il y a donc possibilité de demander une modification des horaires de l'école (très contraignants le midi).

Les représentants des mairies précisent qu'ils ne souhaitent pas augmenter le volume horaire pour les intervenants du périscolaire, la charge étant déjà élevée. Mme Kempf, Directrice du périscolaire, précise que ce serait possible d'augmenter d'un quart d'heure la pause méridienne sans augmenter le volume horaire global des animateurs.

Il serait intéressant de vérifier auprès de la Région la faisabilité d'un changement et les possibilités envisageables.

Les parents d'élèves élus demandent que toutes les familles soient consultées.

## **Lutte contre le harcèlement**

À partir du 9 novembre 2023, journée nationale de lutte contre le harcèlement, et jusqu'au 15 novembre, le Ministre a demandé que soit proposé à chaque élève, du CE2 à la Terminale, de répondre anonymement à un questionnaire élaboré avec le concours des scientifiques reconnus comme Marcel Rufo, Eric Debarbieux et Nicole Catheline. Tous les élèves des écoles à compter du CE2, des collèges et des lycées se verront donc proposer de remplir ce questionnaire anonyme visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire au cours d'un temps dédié. Deux heures du temps scolaire seront banalisées à cette fin.

Ce temps banalisé, dont l'organisation pratique est à l'initiative de chaque école, collège et lycée, sera l'occasion de mettre l'accent sur la prévention et la détection des situations de harcèlement, première condition de protection des élèves victimes.

[Cette enquête nous permettra d'engager une mobilisation collective](#) de la communauté éducative dans la lutte contre le harcèlement. Elle nous permettra aussi d'évaluer l'ampleur du harcèlement dans chaque école, dans chaque collège, dans chaque lycée.

Enfin, à travers sa restitution aux familles, selon des modalités définies par le directeur d'école ou le chef d'établissement, nous réaffirmerons notre volonté de protéger leurs enfants, tout en appelant chacun à prendre une part active à cette protection.

Cette mobilisation doit autant concerner les parents d'enfants victimes que témoins ou auteurs de harcèlement.

## **Projets**

### **Fablab**

L'année dernière, l'école d'Arcey a bénéficié d'un prêt de matériel par Canopé et Univers Sciences (une imprimante 3D, une découpeuse vinyle, une machine à coudre et des cartes programmables). Ce matériel permet de développer la créativité des élèves, de mettre en œuvre des projets concrets et de développer les enseignements de la programmation et l'usage du numérique à l'école.

L'équipe enseignante souhaite pérenniser ce travail en demandant l'attribution d'une subvention « Notre école faisons-la ensemble ». Une consultation auprès des différents acteurs de l'école sera réalisée pour cette demande.

### **Sorties scolaires**

Les sorties scolaires seront détaillées au 2<sup>nd</sup> trimestre.

Question :

Mme Bonjour souhaiterait plus de détails sur le fait qu'il n'y a pas de projet de sortie pour les CM2 cette année.

L'équipe enseignante rappelle qu'il y aura bien des sorties mais sans nuitée (très certainement au château du Haut-Koenigsbourg et volerie des aigles, l'équipe enseignante recherche également un concert ou une autre activité artistique).

Mme Bonjour exprime sa surprise face à ce choix de ne pas aller en classe découverte car les familles pensaient que c'était systématique.

L'équipe enseignante rappelle les raisons de ce choix motivé par la difficulté de gestion de cette cohorte depuis longtemps et les comportements des élèves qui pourraient s'avérer problématiques en sortie avec nuitées. L'équipe souligne le fait que de beaux projets pédagogiques seront proposés durant l'année.

**Le prochain conseil d'école se tiendra le MARDI 5 MARS à 17h30.**